



SAINT-VALENTIN

AVIS PUBLIC

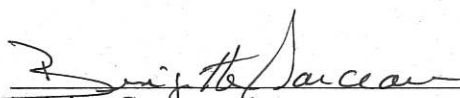
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

DEPÔT DU BUDGET 2021 ET ADOPTION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée Brigitte Garceau, secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe de la Municipalité de Saint-Valentin, que lors d'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité qui sera tenue le 10 décembre 2020, à 19h00 à l'édifice municipal, le Conseil municipal procédera aux délibérations et à l'adoption du budget pour l'année 2021.

Cette séance sera tenue à huis clos, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

DONNÉ à Saint-Valentin, ce 2^{ième} jour du mois de décembre 2020.



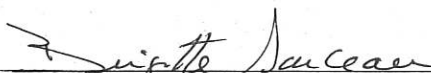
Brigitte Garceau,

Secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(au moins 8 jours avant la session)

Je, soussignée, Brigitte Garceau, secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe de la municipalité de Saint-Valentin, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil ainsi que sur le site Internet de la Municipalité, le 2 décembre 2020 entre 10 h 00 et 11 h 00. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 2 décembre 2020.



Brigitte Garceau,

Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe